

« Une affaire de corruption édifiante »

La Lettre de l'Océan Indien (LOI) du 07/10/09 & Sobika du 05/10/09

La LOI révèle que l'enquête du Serious Fraud Office (SFO) britannique sur les pots-de-vin payés par la société Mabey & Johnson (M & J) à des officiels de plusieurs pays comporte un volet très édifiant sur les mœurs économiques à Madagascar. M & J avait remporté un contrat auprès du gouvernement malgache en 2001 de 1,1 million de dollars portant sur la construction de 11 ponts, le tout financé par la Banque mondiale. Selon le témoignage des dirigeants de la firme recueillis par 4 enquêteurs du SFO, la société Henri Fraise Fils & Cie Océan Indien Ltd (HFF) était à l'époque l'agent de M & J à Madagascar. Initialement HFF avait demandé une commission de 17% de la valeur du contrat, mais M & J avait estimé ce tarif trop élevé. La société malgache a fait valoir que la commission réclamée avait été fixée à ce niveau parce qu'il serait nécessaire de payer 6% de la valeur du contrat au colonel Jean-Emile Tsaranazy, alors ministre des Travaux Publics [Sous la présidence de Didier Ratsiraka]. M & J a décidé de négocier directement avec ce dernier. H & F a donc perçu une commission de 11%, tandis que M & J est parvenu directement à un accord avec le ministre pour une commission de 2,83%, soit 33.250 £, versée en 6 fois entre juillet 2001 et février 2002, soit en cash, soit par virements sur un compte à Genève.

L'affaire comportait un second volet mettant en cause l'actuel ambassadeur de Madagascar auprès des Nations Unies car il avait travaillé pour le groupe Fraise avant d'être nommé ambassadeur aux Etats-Unis en janvier 1999. M & J lui aurait versé 10.000 \$ en 2 tranches, dont une versée sur un compte au Crédit Lyonnais en France. M & J n'a finalement pas été condamné, le 25 septembre 2009, sur ce volet malgache. L'ambassadeur Zina Andrianarivelo-Razafy [considéré comme pro-Rajoelina] conclut dans un communiqué du 29 septembre que les accusations portées contre lui ne sont pas fondées.

Dans un droit de réponse, il affirme avoir été lavé de tous les soupçons qui pesaient sur lui dans l'affaire Mabey & Johnson rapporté par le quotidien « *Le Guardian* » dans un article du 25 septembre. [cf. *RP Justmad de septembre*]



Le colonel Jean-Émile Tsaranazy a été interviewé par Sobika. « *Aujourd'hui, je ne suis plus un réfugié politique en France et je dispose d'un séjour jusqu'en 2014. Quant à mes activités, je suis consultant international en BTP* », a-t-il précisé.